

## A. CANDIDATURES SPONTANÉES

### 1. Acceptez-vous des candidatures spontanées?

A l'heure actuelle, l'association n'est pas en mesure de répondre favorablement aux candidatures qui sont déposées en dehors d'un processus de recrutement faisant l'objet d'un appel à candidatures.

Tout nouveau poste à pourvoir au sein de J'aime ma Planète fait l'objet d'un appel à candidatures publié sur le site internet de l'association ainsi que sur les réseaux sociaux. Si aucun appel à candidature n'est en cours, l'équipe est au complet et les candidatures ne sont pas acceptées.

## B. STAGES

### 1. Quel type de stages proposez-vous au sein J'aime ma Planète?

A l'heure actuelle, l'association accueille régulièrement des stagiaires au sein de ses bureaux de Genève et de Vevey, en principe deux fois par année et pour une période de 5 à 6 mois.

### 2. Dans quels domaines proposez-vous des stages?

Les stages ont pour objectif de donner la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle dans les domaines de (l'éducation à) l'environnement et à la durabilité ainsi que dans la communication environnementale. Ils permettent de se familiariser avec différents champs d'intervention de l'association tels que la gestion de projet environnemental, la vulgarisation et la transmission des connaissances à un public non spécialiste, l'élaboration de dossiers et de campagnes d'information et de sensibilisation ou encore la participation à la gestion courante de la communication.

### 3. Quelles conditions doivent être remplies pour effectuer un stage au sein de votre association?

Les conditions de stage varient selon le lieu de réalisation du stage.

**Pour le canton de Genève**, le stage doit être entrepris dans le cadre d'une formation académique ou scolaire reconnue, d'une formation professionnelle, ou d'un programme d'insertion socioprofessionnelle remplissant les conditions fixées par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME). Ainsi, le stage doit donner droit à des crédits d'études (ECTS ou équivalents) et faire l'objet d'une convention tripartite (stagiaire – institution

de formation – organisation d'accueil). De plus amples informations à ce sujet sont disponibles [ici](#).

**Pour le canton de Vaud**, aucune restriction n'est actuellement en vigueur.

#### **4. A quel moment de l'année proposez-vous des places de stage?**

En principe, les stages débutent deux fois par année, à la fin de la pause estivale de fin août/début septembre ainsi qu'à la rentrée académique de fin février/début mars. Ils durent environ 5 à 6 mois.

#### **5. Acceptez-vous des stagiaires durant l'été?**

En raison de la nature de notre activité, il ne nous est actuellement pas possible d'accueillir des stagiaires durant la période estivale.

#### **6. Acceptez-vous des stagiaires provenant de l'étranger?**

Conformément aux dispositions légales, seules les personnes provenant d'un pays européen (UE/AELE) sont en principe éligibles à un stage sur le territoire helvétique. La réalisation du stage est toutefois soumise à l'obtention d'une autorisation de travail et doit répondre aux conditions supplémentaires du canton dans lequel le stage est réalisé (voir point 3).

#### **7. Quand et comment puis-je déposer une candidature pour réaliser un stage au sein de votre association?**

De manière générale, les offres de stages sont publiées sur le site internet de l'association ainsi que sur ses réseaux sociaux deux fois par année:

- courant les mois de mai et de juin pour les stages dont l'entrée en fonction est prévue fin août/septembre
- courant les mois de décembre et de janvier pour les stages dont l'entrée en fonction est prévue fin février/début mars

Toutefois, la candidature pour les stages qui sont proposés deux fois par an et dont le descriptif peut être consulté sous point 2 (Stage en animation et gestion de projet - éducation à l'environnement, Stage en gestion de projet et communication environnementale) **peut être déposée de manière spontanée à tout moment de l'année**. Le dossier complet doit comprendre votre CV, une lettre de motivation, la mention du type de stage (animations, gestion de projet ou communication) qui vous intéresse ainsi que la période souhaitée (rentrée d'août ou rentrée de février), et doit être envoyé sur [emploi@jmp-ch.org](mailto:emploi@jmp-ch.org).

## C. RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

### 1. Acceptez-vous des personnes en recherche d'emploi, en réorientation professionnelle ou en situation d'invalidité?

En accord avec ses valeurs et sa mission, J'aime ma Planète accueille depuis plusieurs années des personnes en situation d'invalidité ou participant à une mesure de réadaptation/réinsertion professionnelle. A ce titre, elle a collaboré avec différentes institutions présentes dans la région lémanique (AI VD, OCAS, Fondation Mode d'Emploi, Sekoia Services SA, etc.).

En cas d'intérêt, merci de nous écrire sur [emploi@jmp-ch.org](mailto:emploi@jmp-ch.org) et un membre de l'équipe prendra rapidement contact avec vous.

## D. BENEVOLAT

### 1. Accueillez-vous des bénévoles au sein de votre association?

Oui, J'aime ma Planète accueille régulièrement des personnes souhaitant donner un peu de leur temps pour aider dans la réalisation de la mission de l'association.

### 2. Dans quels domaines est-il possible de s'engager en tant que bénévole?

L'engagement de la personne bénévole auprès de J'aime ma Planète dépend de son intérêt et de ses disponibilités, mais également de ses compétences et de son expérience.

De manière non-exhaustive, voici quelques missions qui sont réalisées à l'aide de nos bénévoles:

- Etre membre du jury Eco-Schools et aider l'équipe dans l'évaluation des projets réalisés (processus de labellisation) par les écoles participant au programme Eco-Schools,
- Participer à la création des contenus multilingues à travers la traduction et la relecture des ressources pédagogiques et des supports de communication dans les langues suivantes : français, anglais, allemand et italien
- Aider l'équipe (préparation du matériel, présence sur place, etc.) dans la réalisation des évènements grand public (festivals, expositions, journées thématiques, etc.)

### 3. En tant que bénévole, je souhaiterais être au contact des enfants et des écoles. Est-ce possible?



Pour des raisons administratives et d'organisation, il ne nous aujourd'hui est pas possible d'intégrer les personnes bénévoles dans la réalisation des activités de sensibilisation et d'éducation qui ont lieu au sein des écoles. En revanche et selon les compétences et l'expérience de la personne bénévole, une participation à la réalisation des activités qui ont lieu en dehors du périmètre scolaire est possible.

#### **4. Quand et comment puis-je déposer une candidature pour faire du bénévolat au sein de votre association?**

Il est possible de déposer une candidature **à toute moment de l'année**. Il suffit d'envoyer votre dossier (CV + petit texte indiquant les raisons de votre intérêt pour notre association) sur [emploi@jmp-ch.org](mailto:emploi@jmp-ch.org) et l'équipe prendra contact avec vous pour convenir d'un entretien téléphonique.